

Les instances départementales à l'écoute de la pêche amateur aux engins et aux filets ...



Une tribune exceptionnelle à l'assemblée générale des pêcheurs amateurs aux engins et aux filets...

L'assemblée générale de l'Association départementale agréée des pêcheurs amateurs aux engins et aux filets (ADAPAEF 46) s'est déroulée le 22 mars à Souломès devant un parterre de près de 50 participants.

Dans un premier temps, le président Jean-Jacques Ranouil a souhaité remercier vivement les adhérents présents et son conseil d'administration qui a œuvré de manière constructive tout au long de l'année ; il a remercié particulièrement Mme M-C. Gennero (secrétaire de l'association) pour son implication dans les mises à jour du site internet et Mr B. Pivaudran (trésorier de l'association) pour sa rigueur et son professionnalisme dans la gestion des comptes et du budget.

Le président a ensuite remercié vivement et individuellement les invités présents particulièrement nombreux à la tribune. La tribune était exceptionnellement fournie cette année - jugez-en plutôt (de droite à gauche sur la photo) : Mrs C. Boyer (représentant de la DDT), V. Jarno (chef du service départemental de l'OFB), P. Ruffié (président de la fédération de pêche du Lot et vice-président de la FNPF), O. Bouchet (président de la fédération nationale des ADAPAEF et administrateur de la FNPF), R. Thieleke (directeur d'EPIDOR) et P. Jaubert (directeur de la fédération de pêche du Lot). Etait excusé le Sénateur R. Daubet (un pêcheur et membre de l'ADAPAEF 46). R. Daubet avait tenu néanmoins à envoyer un courrier de soutien appuyé au président JJ. Ranouil ; ce courrier a été lu à l'assemblée.

Le président a souhaité que son assemblée générale se place sous le signe de l'échange entre les adhérents et les invités présents à la tribune ; pour cela et exceptionnellement le président n'a pas fait ni de rapport d'activités, ni de rapport moral. Les autres obligations statutaires de l'ADAPAEF 46 ont été évidemment respectées et votées à l'unanimité.

Le moment d'échange a été introduit par la présentation de l'analyse des relevés de captures des pêcheurs de 2019 à 2024 ; présentation assurée par P. Jaubert. Son analyse a alimenté un débat très riche avec l'auditoire. D'autres points ont été débattus tels que la problématique des grands cormorans, l'avancée du projet d'inscription des modes de pêche ancestraux au patrimoine culturel immatériel de l'Unesco (le président O. Bouchet, maître d'ouvrage du projet s'est exprimé sur le sujet), les relations entre l'ADAPAEF 46 et les instances représentées à la tribune...

Le président de la fédération de pêche du Lot P. Ruffié s'est exprimé longuement sur les relations privilégiées qu'il pouvait avoir avec l'ADAPAEF 46, notamment avec son président. Il a conclu par une invitation « je vous invite toutes et tous, amis pêcheurs, à vous joindre à nous lors de notre prochaine assemblée générale qui se tiendra à Vers dans quelques semaines ».

JJ. Ranouil a clos les travaux de l'assemblée générale à 13h15 et un repas convivial a ponctué cette matinée vivante et studieuse.